



L'emploi et l'économie au cœur des priorités des premiers ministres des provinces et des territoires

NIAGARA-ON-THE-LAKE, 25 juillet 2013 – Les premiers ministres des provinces et des territoires travaillent ici et à l'étranger afin d'être plus compétitifs dans l'économie mondiale. Ils ont discuté de moyens de renforcer leurs économies respectives grâce à des mesures de collaboration en matière de formation de la main-d'œuvre, de commerce international, de relations internationales, d'infrastructure et d'énergie.

Développement des compétences et de la main-d'œuvre

Les ministres se sont engagés à faire en sorte que tous les Canadiens disposent de la formation dont ils ont besoin pour être compétitifs dans l'économie mondiale. Ils ont également demandé à leurs ministres responsables de l'Éducation de se pencher sur les moyens d'améliorer l'adéquation entre la formation secondaire et postsecondaire et les compétences dont les Canadiens ont besoin pour réussir. Les premiers ministres ont aussi demandé à leurs ministres de l'Éducation et à ceux responsables du marché du travail d'organiser un symposium sur cette question, lequel réunira des dirigeants du milieu universitaire, du monde des affaires et des milieux syndicaux afin de répertorier les pratiques novatrices qui ont cours dans tout le pays.

Les premiers ministres du Québec et des provinces de l'Atlantique ont fait part des progrès réalisés dans le cadre des travaux de leurs commissions d'examen respectives, mises en place pour étudier les impacts sur les travailleurs, les communautés et les employeurs des récents changements apportés à l'assurance-emploi (AE). Ces changements ont été apportés par le gouvernement fédéral unilatéralement, sans consultation ni partage préalable d'analyse avec les provinces et les territoires et donc sans réelle compréhension des effets de ceux-ci. Les premiers ministres ont réitéré l'importance de l'AE pour le maintien de la stabilité économique au cours des périodes de chômage temporaire. Ils conviennent qu'une consultation significative des provinces et des territoires devrait toujours avoir lieu avant que des réformes à l'AE ne soient apportées et que ce programme doit pouvoir répondre aux contextes économiques spécifiques de toutes les régions du Canada, y compris à celui des industries saisonnières, et qu'il doit mieux répondre aux besoins des travailleurs.

Commerce international et relations internationales

Les premiers ministres sont conscients des efforts requis pour accroître les échanges commerciaux internationaux, notamment avec de grands marchés tels que l'Inde et la Chine dans le cadre du Partenariat transpacifique. Ils appuient fermement une participation active des provinces et des territoires aux négociations commerciales dans les domaines de compétence provinciale et territoriale. Les premiers ministres ont convenu que leurs ministres du Commerce devraient accroître le partage d'information et la coordination de leurs priorités et de leurs activités relatives aux négociations internationales. Les investissements étrangers sont indispensables à la compétitivité du Canada sur le plan mondial, et il est donc essentiel que le gouvernement fédéral convie les gouvernements provinciaux et territoriaux à participer au processus d'examen des investissements étrangers.

Les premiers ministres ont réitéré l'importance de conclure un accord avec l'Union européenne, qui soit à l'avantage de leurs citoyens et leurs entreprises, et s'engagent à poursuivre leur implication dans le processus de négociation visant à conclure un accord global le plus rapidement possible.

Les premiers ministres sont favorables à une coordination accrue des relations commerciales et de la collaboration réglementaire avec les États-Unis et ont exprimé le souhait de travailler plus étroitement avec les gouvernements et les entreprises des deux pays afin d'atténuer les effets des mesures américaines qui font des frontières des entraves plus importantes au commerce. Les premiers ministres sont déçus des restrictions supplémentaires relatives à l'étiquetage du pays d'origine (COOL) imposées par les États-Unis en mai 2013 et espèrent que ceux-ci agiront rapidement afin de se conformer à leurs obligations internationales en matière de commerce. Ces nouvelles restrictions ne feront que prolonger et empirer les effets négatifs qu'elles ont déjà sur l'étiquetage, ainsi que sur les producteurs agricoles et les transformateurs aux États-Unis comme au Canada.

Immigration

L'immigration joue un rôle crucial pour stimuler la croissance des économies provinciales et territoriales. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de relever les plafonds en matière d'immigration dans les programmes des candidats des provinces et des territoires. Ils ont aussi discuté de la nécessité d'un accès fiable et en temps opportun à des travailleurs étrangers temporaires pour parer aux pénuries de main-d'œuvre. À la suite des inondations de juin 2013 en Alberta, par exemple, on s'attend à ce qu'un accès plus important au Canada pour les travailleurs étrangers temporaires soit nécessaire pour la reconstruction à la suite de cette catastrophe. Les premiers ministres soulignent également que les Programmes des candidats des provinces et des territoires, l'initiative Catégorie de l'expérience canadienne et le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) peuvent constituer une avenue efficace pour permettre à ces travailleurs de devenir des citoyens canadiens. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'accélérer le traitement des visas, car les délais ont des répercussions sur l'emploi ainsi que sur l'accès des étudiants étrangers. Ils demandent également au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de fermer des bureaux de visas. Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour assurer la gestion des services linguistiques et d'établissement des immigrants.

Le Québec est déjà responsable de la sélection des immigrants et des services d'établissement sur son territoire dans le cadre de l'Entente Canada-Québec et communiquera l'information et les pratiques exemplaires aux gouvernements intéressés.

Infrastructure, emplois et croissance

Tous les premiers ministres ont convenu de l'importance d'investissements stratégiques dans l'infrastructure en vue de créer des emplois et de générer de la croissance économique dans toutes les régions du pays. Les provinces et les territoires sont les mieux placés pour déterminer leurs priorités en matière d'infrastructure et voir comment leurs dépenses en capital stimulent la prospérité économique, améliorent la libre circulation des marchandises et des personnes et permettent de bâtir les fondements qui donnent accès aux marchés internationaux.

Étant donné l'importance de l'emploi et de l'économie, les premiers ministres se sont engagés à poursuivre leurs échanges sur ces questions essentielles lors de leur rencontre de l'automne.

Énergie

Les premiers ministres ont rendu public un rapport d'étape du Groupe de travail du Conseil de la fédération sur la Stratégie canadienne de l'énergie*. Ce rapport d'étape précise la vision et les principes de la Stratégie canadienne de l'énergie, souligne le travail important réalisé par les provinces et les territoires depuis la stratégie de 2007 du Conseil de la fédération, *Une vision partagée de l'énergie au Canada*, et identifie les défis et les possibilités du secteur de l'énergie au Canada.

En tant que propriétaires des ressources naturelles, les provinces et les territoires ont un rôle essentiel à jouer dans le développement, le savoir et les technologies liés à l'énergie. Ce rôle essentiel suppose notamment qu'ils s'assurent que le développement énergétique s'effectue de manière responsable sur le plan social et environnemental, en tenant compte de la conservation et de l'efficacité des ressources énergétiques, et qu'il appuie la transition vers une économie plus faible en

carbone. Les premiers ministres ont également convenu que la Stratégie canadienne de l'énergie devrait inclure des moyens d'améliorer l'accès à une énergie abordable, propre, renouvelable et fiable pour les Autochtones et les collectivités éloignées.

Le groupe de travail poursuivra ses travaux en collaboration avec les divers gouvernements et les intervenants, ainsi que dans les dix domaines d'intérêt prioritaire identifiés dans le rapport d'étape.

* En juillet 2012, la Colombie-Britannique a fait savoir qu'elle ne participerait pas à cette démarche pour le moment. En avril 2013, le Québec a indiqué qu'il était ouvert à travailler avec les autres gouvernements à des initiatives ponctuelles, mais qu'il n'avait pas l'intention de participer à l'élaboration de la Stratégie canadienne de l'énergie.

- 30 -

Les médias sont priés de s'adresser à :

Cabinet de la première ministre
Gouvernement de l'Ontario
416 314-8975